



3-4/02/2018

Date: 22.01.2018

Time: 22.00

Communication# 13

Document: 13

| | |
|-------|--|
| From: | The Organising Committee |
| To: | All Competitors |
| Cc: | The Stewards of the Meeting The Clerk of the Course The Secretary of the Meeting |

| | | | | | | | |
|---------|---|--------|---|------------|---|------|---|
| Classic | X | Legend | X | Challenger | X | Demo | X |
|---------|---|--------|---|------------|---|------|---|

EXPO-PARADE

Le vendredi 2/02/2018 une exposition de toutes les voitures de rallye est organisée dans la rue principale qui est spécialement fermée pour l'occasion. Plusieurs animations seront mises en place, la seule occasion de voir toutes les voitures réunies

Lors de cette édition, la présence de la voiture est obligatoire sous peine d'une pénalité de 100.pts. Article 14.1.

L'équipage ne doit pas être nécessairement présent.

Un pointage étant effectué, il ne faut pas garer sa voiture à l'avance. L'accès dès **18.15** par le rond-point du début de la grand rue (la police sera présente), exposition de 19.00 à 21.00. Des Stewards vous guideront pour le placement, en commençant par le haut de la rue à l'arrière du chapiteau place Mc Auliffe. Voir plan ci-dessous.

Attention les voitures placées en épi sur la voirie (en dehors des parkings normaux) devront avoir quitté impérativement pour 21.30.

La sortie des voitures se fait par le carrefour de la Place Mc Auliffe.

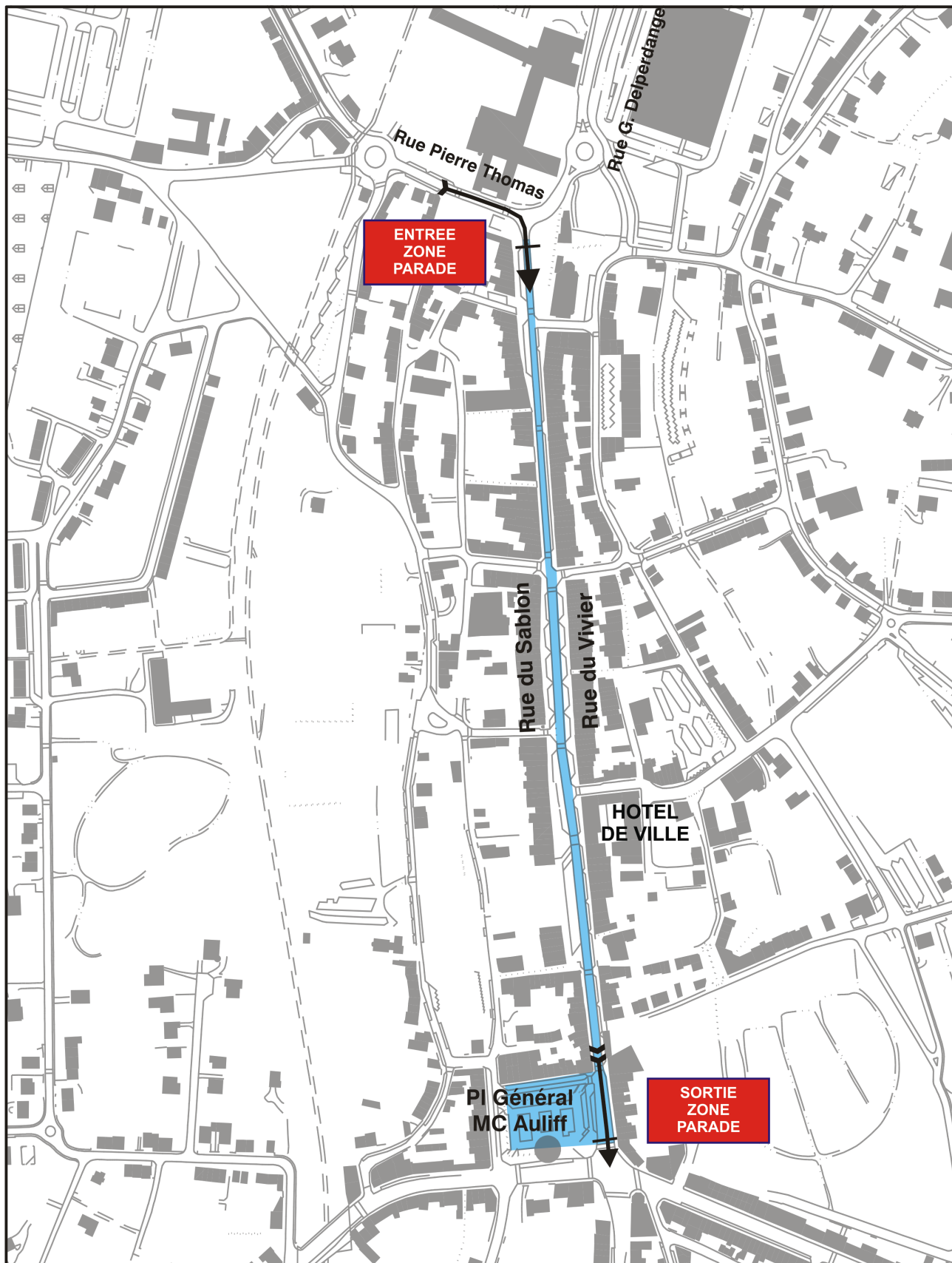
Un grand merci d'avance de votre collaboration.

COMMUNE DE BASTOGNE

ZONE DE LA PARADE - CARTE GENERALE

PAGE

1

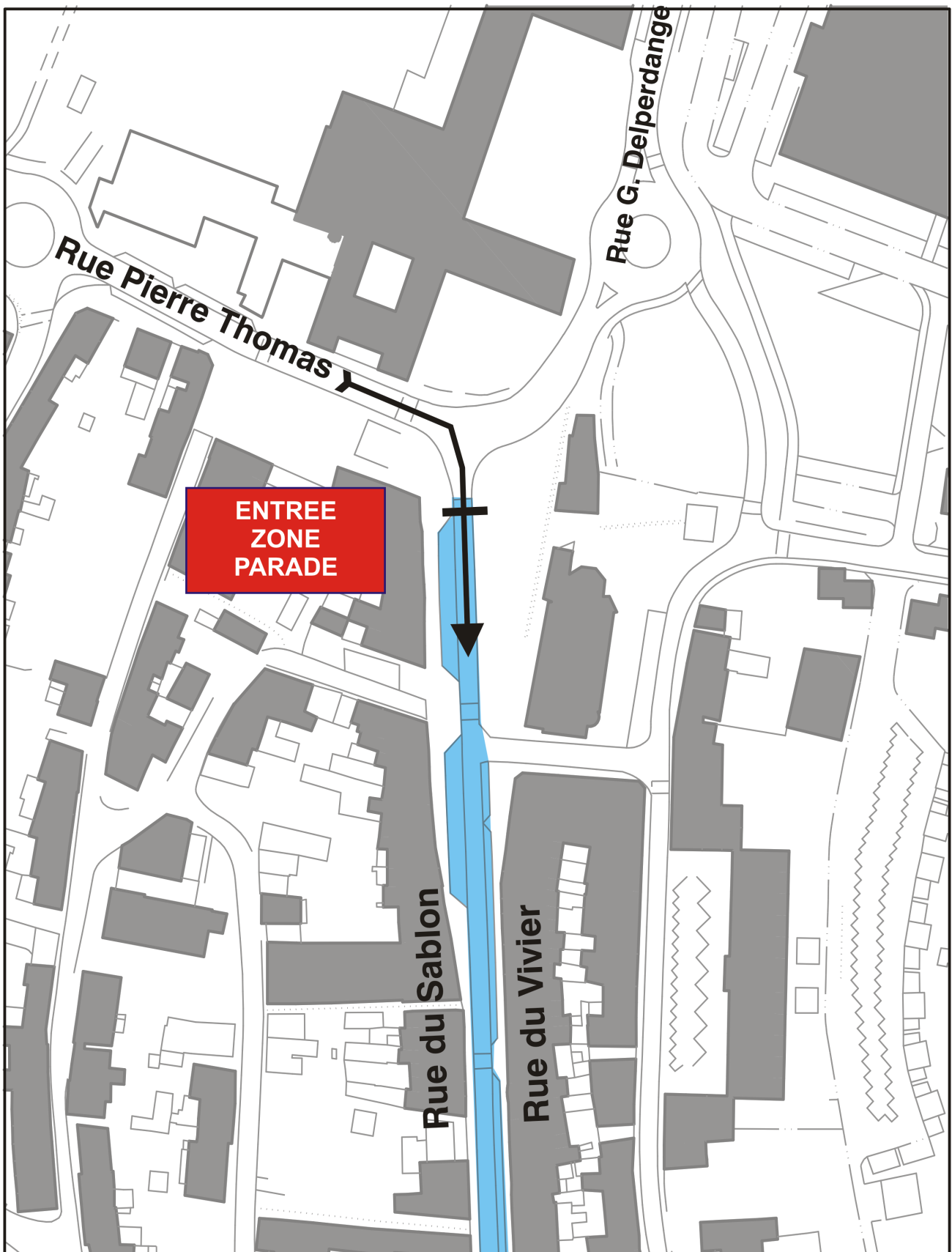


COMMUNE DE BASTOGNE

ZONE DE LA PARADE - PLAN 1

PAGE

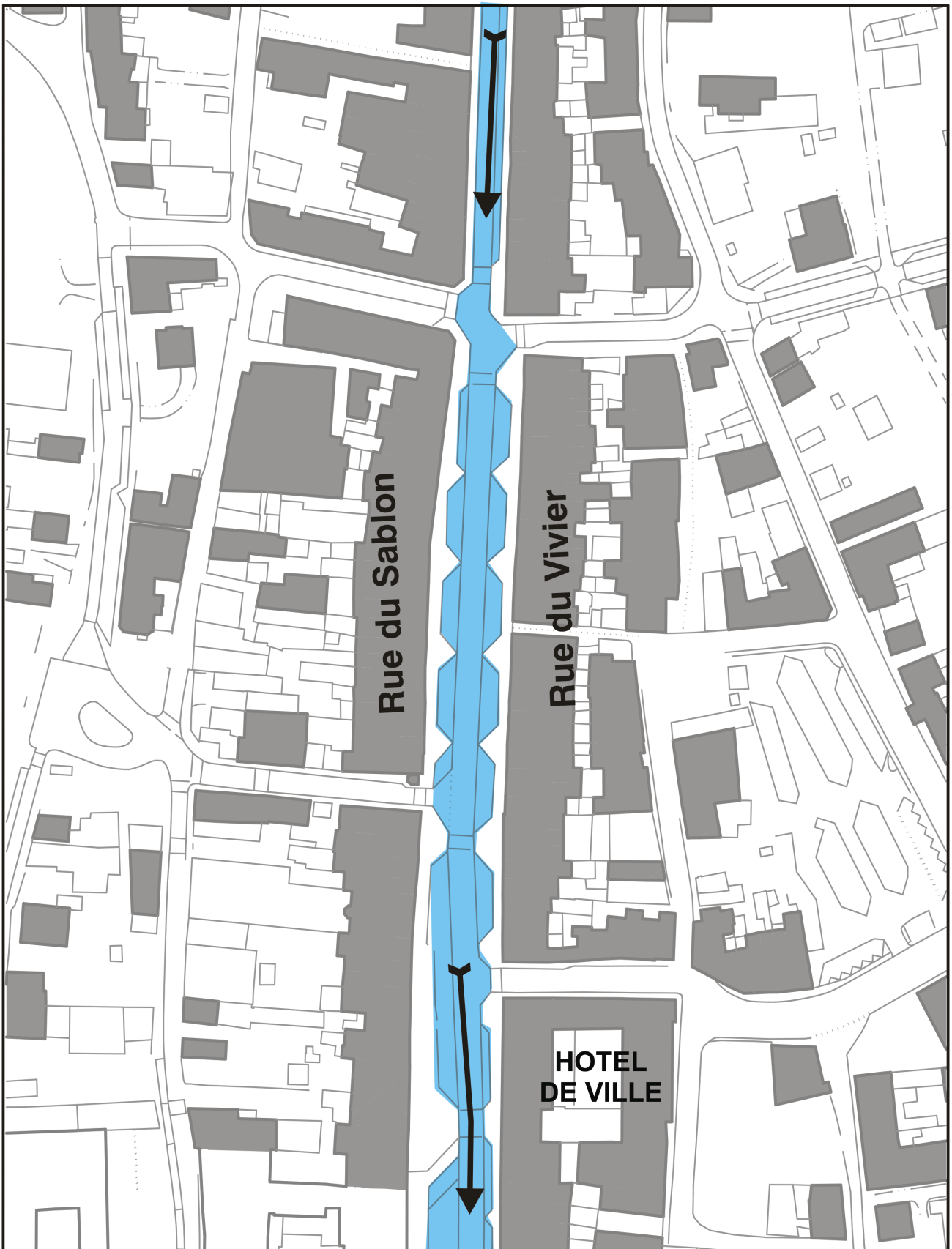
2



COMMUNE DE BASTOGNE
ZONE DE LA PARADE - PLAN 2

PAGE

3



**COMMUNE DE BASTOGNE
ZONE DE LA PARADE - PLAN 3**

PAGE

4

